

**DICTIONNAIRE  
DES  
PHILOSOPHES ANTIQUES**

publié sous la direction de

**RICHARD GOULET**

*Chercheur au CNRS*

**III**

d'Eccélos à Juvénal

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche, 75005 PARIS

2000

© CNRS Éditions, Paris, 2000

ISBN 2-271-05748-5

**41 IUBA (Juba) II DE MAURÉTANIE** RE 2 PIR<sup>2</sup> I 65 ca 50<sup>a</sup> - 23/24<sup>p</sup>

Auteur polygraphe, roi numide de Maurétanie de 25<sup>a</sup> à 23/24<sup>p</sup>, plus célèbre comme érudit que comme souverain, au dire de Pline, *Histoire Naturelle* V 16.

**Nom.** Néopun. *Ywb*(')y; gr. Ἰόβας, Ἰούβας, Ἰοβάτης (?); lat. *Iuba*.

**Témoignages et fragments.** **1** A. Görlitz, *Iubae II regis Mauritaniae vita et fragmentorum pars I*, Breslau 1848, **2** Id., *De Iubae II regis Mauritaniae fragmentis*, pars altera, Breslau 1862; **3** C. Müller, *FHG*, t. III, p. 465-484; **4** H. Funaioli, *GRF*, t. I, p. 451-456; **5** F. Jacoby, *FGrHist* 275 (*Text*: t. III A, p. 127-155; *Kommentar*: t. III a, p. 317-357; *addenda et corrigenda*: t. III a, p. 403-404).

**Études d'orientation.** **6** I. G. Hulleman, *De vita et scriptis Iubae disputatio*, Utrecht 1845; **7** W. Plagge, *De Iuba II rege Mauretaniae*, Münster 1849; **8** H. Peter, *Über den Wert der historischen Schriftstellerei von König Iuba II von Mauretaniën*, Meissen 1879; **9** M. R. de la Blanchère, *De rege Iuba regis Iubae filio*, Paris 1883; **10** Susemihl, *GGLA*, t. II, p. 402-414; **11** F. Jacoby, art. «Iuba» 2, *RE* IX 2, 1916, col. 2384-2395; **12** W. Schmid, Wilhelm von Christ's *Geschichte der griechischen Literatur*, Zweiter Teil: *Die nachklassische Periode der griechischen Literatur*, Erste Hälfte: *Von 320 vor Christus bis 100 nach Christus*, coll. «Handbuch der Altertumswissenschaft» VII 2, 1, Sechste Auflage unter Mitwirkung von O. Stählin, München 1920, réimpr. 1959, p. 401-403; **13** S. Gsell, «Juba II, savant et écrivain», *RAf* 68, 1927, p. 169-197 (= **14**, p. 251-276); **14** Id., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VIII: *Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes*, Paris 1929, p. 206-287; **15** J. Carcopino, *Le Maroc antique*, coll. «La suite des temps» 10, Paris 1943, p. 31-35; **16** A. Stein et L. Petersen, *PIR<sup>2</sup>* IV 3, 1966, I 65, p. 118-119; **17** W. Spoerri, art. «Iuba» 2, *KP* II, 1967, col. 1493-1494.

**A. Biographie.** Dans cette section consacrée à la biographie de Juba, nous distribuons la matière en trois parties: la première concernant les données principales sur la vie; la deuxième l'activité publique; la troisième enfin les données relatives à la divinisation du personnage.

(1) Juba II est fils du roi Juba I de Numidie et descendant de Massinissa: *CIL* II, n° 3417: «Regi Iubae regis | Iubae filio regis | Iempsalis n(epoti) regis Gaudae | pronepoti regis Masinissae | pronepotis nepoti | II vir quinq(ennali) patrono | coloni»; cf. **18** A. Beltrán, «Las inscripciones latinas honorarias de Cartagena», *RABM* 55, 1949, p. 523-526. Il est né vers 50<sup>a</sup>. Son père prit une part active dans les conflits armés de la fin de la République aux côtés des partisans de Pompée. Lors de sa défaite à Thapsos en 46, il fut contraint au suicide. Encore enfant, Juba II est conduit à Rome, où il fait partie du cortège célébrant le triomphe de César (cf. *FGrHist* 275 T 1, 2 a, 2 b). En Italie, il reçoit sans doute l'instruction propre à l'oligarchie romaine, car il se forme dans l'entourage d'Auguste, qui lui accorde la citoyenneté romaine. Il prend le prénom et le nom de son protecteur, c'est-à-dire Caius Iulius (cf. Gsell **14**, p. 207), et fait partie de sa *cohors amicorum* (T 1 et T 12 c = Avienus, *Ora maritima* 279: «Octaviano principi acceptissimus... Juba»). D'après le témoignage de Dion Cassius (LI 15,

6 = T 3 a), il accompagne Auguste dans une de ses expéditions militaires, peut-être à Actium pendant la guerre contre Antoine (31<sup>a</sup>) ou en Hispanie pendant la campagne contre les Asturiens et les Cantabres en 26/25<sup>a</sup> (cf. Gsell **14**, p. 208; Carcopino **15**, p. 31). Grâce à un autre témoignage de Dion Cassius (LIII 26, 2 = T 4 a), on sait que Juba, après cette guerre, qui a eu lieu en 25<sup>a</sup>, date confirmée par la numismatique (cf. Gsell **14**, p. 211), reçoit d'Auguste la souveraineté sur la Maurétanie unifiée. Dans nos sources, il est appelé Μαυρουσίων βασιλεύς (T 12 a), Λιβύων βασιλεύς (T 7, F 61), ou Λιβύης καὶ Μαυρουσίας βασιλεύς (T 1). Ce territoire coïncide avec l'État de Bocchus II (la Maurétanie de l'Est, entre l'embouchure de la Mulucha [Moulouya] et celle de l'Ampsaga [Oued-el-Kebir]), l'État de Bogud (la Maurétanie de l'Ouest, de l'Océan à l'embouchure de la Mulucha), ainsi qu'avec une partie de la Gétulie à la place du royaume paternel (cf. **19** J. Desanges, «Les territoires gétules de Juba II», *REA* 66, 1964, p. 33-47). Dion affirme ailleurs (LI 15, 6 = T 3 a) qu'Auguste accorde à Juba τὴν βασιλείαν τὴν πατρῶαν, ce qui a fait croire à certains critiques que Juba est devenu roi auparavant en Numidie (cf. Müller **3**, t. III, p. 465). Cependant, il ne faut pas interpréter l'expression de Dion comme «le royaume de son père», mais comme «la dignité royale qu'avait possédée son père» (cf. Desanges **19**, p. 31 n. 5). Par ailleurs, Strabon XVII 3, 7 (= T 4 c) affirme que Juba a reçu les royaumes de Bogud et de Bocchus outre les États de son père. Mais la réalité s'oppose à cette affirmation, car la Numidie apparaît parmi les provinces romaines de 27<sup>a</sup>, comme en témoigne Dion Cassius LIII 12, 4 (cf. Desanges **19**, p. 34). Un autre passage de Strabon (VI 4, 2 = T 4 b) semble s'accorder davantage à la réalité historique : outre la Maurousie, Juba a reçu une grande partie du reste de la Libye (cf. **20** P. Romanelli, *Storia delle province romane dell'Africa*, Roma 1959, p. 156-158, 166). A ces témoignages il faut ajouter Tacite, *Annales* IV 5, 2 (= T 8 a) : «Mauros Juba rex acceperat donum populi Romani», et Pline, *Histoire Naturelle* V 16 (= T 12 b) : «Juba... qui primus utriusque Mauretaniae imperitavit». L'affirmation de Pline est erronée, car Bocchus II avait été déjà roi de Maurétanie entre 38 et 33<sup>a</sup> (cf. **21** J. Desanges [édit.], *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre V, 1-46*. Texte établi, traduit et commenté, CUF, Paris 1980, p. 142 [commentaire de V 16, 2]).

Les Gétules se soulevèrent contre Juba en 6<sup>p</sup> (cf. Dion Cassius LV 28, 3-4 = T 6). La révolte fut réprimée par Cossus Cornelius Lentulus, alors proconsul d'Afrique (cf. Velleius Paterculus II 116, 2; Florus II 31; Orose, *Adv. Pagan.* VI 21, 18). Juba collabora à la victoire, si bien qu'il fut associé à celle-ci avec Cossus, et il reçut les «triumphalia insignia», comme l'indiquent les monnaies qu'il fit frapper dans les XXXI<sup>e</sup> (6-7<sup>p</sup>) et XXXII<sup>e</sup> (7-8<sup>p</sup>) années de son règne (cf. **22** J. Mazard, *Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris 1953, n<sup>os</sup> 193-201, 282). Il est possible que Juba ait dû faire face aussi à d'autres révoltes (cf. Desanges **19**, p. 37 sq.). En tout cas, il a pris part à la guerre contre Tacfarinas (17-24<sup>p</sup>), car certaines des monnaies frappées entre les XLIII<sup>e</sup> (18-19<sup>p</sup>) et XLVIII<sup>e</sup> (23-24<sup>p</sup>) années de son règne attestent qu'il a été associé aussi aux prétendues victoires remportées sur Tacfarinas par les proconsuls de ces années-là.

Juba doit à Auguste, par l'intermédiaire d'Octavia (Plutarque, *Vie de Marc-Antoine* 87, 2 = T 3 b), son mariage avec Cléopâtre Sélène (*PIR*<sup>2</sup> II, n° 1148; cf. Dion Cassius LI 15, 6 = T 3 a; Suétone, *Vie d'Auguste* 48), la fille de Cléopâtre et Marc-Antoine (T 1). Cléopâtre Sélène est née probablement en 40<sup>a</sup> (cf. 23 F. Stähelin, art. «Kleopatra» 23, *RE* XI 1, 1921, col. 784). Elle a comme précepteur Nicolas de Damas (*FGrHist* 90 T 2), et son expérience ressemble curieusement à celle de Juba: après la mort de ses parents, elle fut conduite à Rome en 29<sup>a</sup>, faisant partie du triomphe d'Auguste (Dion Cassius LI 21, 8). Auguste confia son éducation à Octavia. La date de son mariage avec Juba n'est pas sûre, mais on peut songer comme *terminus ante quem* à 20/19<sup>a</sup>, date où une monnaie avec les visages et les noms de Juba et Cléopâtre a été frappée (cf. Gsell 14, p. 218; Mazard 22, n° 357). Une épigramme de Crinagoras (*AP* IX 235) semble faire allusion à ce mariage (cf. Stähelin 23, col. 784, et plus récemment, avec des nouveaux arguments, 24 D. Braund, «*Anth. Pal.* 9.235: Juba II, Cleopatra Selene and the course of the Nile», *CQ* 34, 1984, p. 175-178). En revanche, Gsell 14, p. 218, s'oppose à cette interprétation.

D'origine royale comme son époux, Cléopâtre a été peut-être rattachée officiellement à Juba: l'un et l'autre apparaissent dans les monnaies, soit les deux ensemble, soit séparés. Cléopâtre y est qualifiée souvent de βασιλισσα, avec son nom et son titre toujours en grec, même lorsqu'on trouve la légende latine «Rex Iuba» (cf. Gsell 14, p. 243). Sélène a collaboré sans doute à la diffusion de la culture hellénistico-égyptienne. En ce sens, on peut remarquer la présence de motifs égyptiens, notamment isiaques, dans les monnaies en question: d'après Pline (*Histoire Naturelle* V 51 = F 38 a), Caesarea, capitale de Juba, possédait un Iseum; les monnaies confirment en tout cas l'existence du culte d'Isis dans cette ville (cf. Mazard 22, nos 222-226 [monnaies de Juba]; nos 297, 298, 301-338 [monnaies de Juba et Cléopâtre avec des symboles isiaques au revers]).

Juba et Cléopâtre ont eu un fils appelé Ptolémée, en souvenir des ancêtres de Cléopâtre (une inscription d'Athènes, *IG* III 555 = *OGIS* 197 = *IG* II<sup>2</sup> 3445, le décrit comme «fils du roi Juba, descendant du roi Ptolémée»). D'après Gsell 14, p. 220-222, peu après la naissance de Ptolémée (6-5<sup>a</sup> ?), Cléopâtre est morte (une épitaphe de Crinagoras, *Anth. Pal.* VII 633, peut avoir été écrite en son honneur). Ptolémée devient roi de Maurétanie en 23/24<sup>p</sup>, après la mort de son père, bien qu'il soit possible que Juba l'ait auparavant déjà associé au pouvoir, probablement en 20/21, conformément aux renseignements fournis par la numismatique (cf. Gsell 14, p. 278-279). Son royaume dura jusqu'en 40<sup>p</sup>, date à laquelle Caligula le fit tuer (Suétone, *Vie de Caligula* 26 et 35; Dion Cassius LIX 25, 1; Pline, *Histoire Naturelle* V 11).

Les critiques ont donné des explications différentes sur les raisons possibles de la mort de Ptolémée: cf. 25 J. Carcopino, «Sur la mort de Ptolémée, roi de Maurétanie», dans *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à A. Ernout*, Paris 1940, p. 39-50, repris dans *Id.* 15, p. 191-199; 26 M. Hofmann, art. «Ptolemaios von Mauretania» 62, *RE* XXIII 2, 1959, col. 1780-1787; 27 T. Kotula, «Encore sur la mort de Ptolémée, roi de Maurétanie», *Archeologia* 15, 1964, p. 76-94; 28 D. Fishwick, «The annexation of Mauretania», *Historia* 20, 1971, p. 467-487; 29 J.-C. Faur, «Caligula et la Maurétanie: la fin de Ptolémée», *Klio* 55, 1973, p. 249-271; 30 D. Fishwick et B.D. Shaw, «Ptolemy of Mauretania and the conspiracy of Gaetulicus», *Historia* 25, 1976, p. 491-494.

Après la mort de Ptolémée, Caligula fit de la Maurétanie une province romaine. Elle fut divisée à l'époque de Claude (42<sup>p</sup>) en *Caesariensis* et *Tingitana*

(Dion Cassius LX 9, 5), correspondant aux royaumes de Bocchus et de Bogud (Pline, *Histoire Naturelle* V 19).

Il n'y a pas d'indice permettant de déterminer avec certitude si Juba a eu de Cléopâtre d'autres descendants. On pourrait penser à Drusilla (*PIR*<sup>2</sup> III, n° 196), la femme d'Antonius Félix, procurateur de Judée, mentionnée par Tacite, *Histoires* V 9, comme « Cleopatrae et Antonii neptis » (cf. 31 A. Stein, art. « Drusilla » 2, *RE* V 2, 1905, col. 1741).

Grâce à Flavius-Josèphe (*Antiquités judaïques* XVII 349; *Guerre des Juifs* II 114 = T 7), on sait que Juba célébra un deuxième mariage avec Glaphyra (*PIR*<sup>2</sup> IV 1, n° 176), fille d'Archélaos, roi de Cappadoce, et veuve d'Alexandre, le fils d'Hérode le Grand. On ne possède pas d'autre renseignement sur ce sujet (cf. cependant *IG* III 549 = *OGIS* 363 = *IG* II<sup>2</sup> 3437, avec des suppléments de Mommsen: β]ασιλίσσαν [Γλαφύραν] | 'Α[ρ]χ[ε]λ[ά]ου θυγ[ατέρα, 'Ιόβα | γυναιῖα]). Müller 3, t. III, p. 466 (cf. aussi de la Blanchère, p. 76-77; Gsell 14, p. 222 *sq.*), suggère que Juba a célébré ce mariage lorsqu'il a accompagné (ou qu'il s'est associé à) C. César, petit-fils d'Auguste, dans sa campagne en Orient (1<sup>a</sup>-4<sup>p</sup>). Mais cette supposition est très douteuse (cf. Jacoby 11, col. 2368). En tout cas, le renseignement de Flavius-Josèphe, selon lequel Glaphyra est devenue veuve de Juba avant son troisième mariage avec Archélaos, un autre fils d'Hérode, se révèle erroné. Müller 3, t. III, p. 466, considère comme probable que Juba répudia cette femme (cf. Gsell 14, p. 222; 32 H. Willrich, art. « Glaphyra » 2, *RE* VII 1, 1910, col. 1381).

(2) Juba établit sa capitale dans l'antique Iol, qu'il rebaptisa Caesarea (Strabon XVII 3, 12 = T 5 a), l'actuelle Cherchel, en l'honneur de l'empereur Auguste, son protecteur. En donnant ce nom à sa capitale, il adopta l'attitude politique typique des rois vassaux de Rome, qui donnaient le nom de *Caesarea* (ou en grec Σεβαστή) à leurs cités les plus importantes, comme l'affirme Suétone, *Auguste* 60: « reges amici atque socii et singuli in suo quisque regno Caesareas urbes condiderunt » (cf. aussi Eutrope, *Breviarium ab Urbe condita* VII 10, 3 Santini: « tanto autem amore etiam apud barbaros fuit, ut reges populi Romani amici in honorem eius conderent civitates, quas Caesareas nominarent, sicut in Mauritania a rege Iuba »).

Cf. 33 Ph. Leveau, *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, « Coll. de l'École Française de Rome » 70, Roma 1984, p. 16-19. Sur Césarée de Maurétanie, voir aussi 34 S. Gsell, *Cherchel, antique Iol-Caesarea* (mis à jour par M. Le Glay et E.S. Colozier), Alger 1952; 35 K. Fittschen, « Juba II. und seine Residenz Iol/Caesarea (Cherchel) », dans 36 H.G. Horn et C.B. Rüger (édit.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara*, coll. « Kunst und Altertum am Rhein » 96, Bonn/Köln 1979, p. 227-242; 37 Ph. Leveau, « Caesarea de Maurétanie », *ANRW* II 10, 2, 1982, p. 683-738.

Caesarea a fait l'objet d'une véritable refondation sous Juba. Celui-ci a entrepris des travaux pour l'embellir et il en a fait un centre de civilisation et de culture, si bien que la cité est devenue très célèbre (T 5 b = Pline, *Histoire Naturelle* V 20: « oppidum celeberrimum Caesarea »; T 5 c = Méla I 30: « Iol ad mare aliquando ignobilis, nunc quia Iubae regia fuit et quod Caesarea vocitatur inlustris »; cf. aussi Ampelius, *Liber memorialis* 38, 2: « Iuba... qui Caesaris

Augusti iussu regnavit et magnificentissimam urbem Caesaream condidit»). Les données fournies par la numismatique et par l'archéologie (notamment la statuaire) prouvent que Caesarea a été l'une des premières cités de l'Occident à rendre un culte à Auguste et même à la *domus Augusta* : l'existence de Jeux en l'honneur de l'empereur semble assurée, d'après Leveau, **33**, p. 17, par la construction de l'amphithéâtre. Leveau considère qu'il faut sans doute expliquer le caractère précoce de ce culte à Caesarea en le rattachant au culte qu'on y rendait aux rois Maures. C'est pourquoi, d'après lui, « sous ces rois, ce culte a pu prendre une importance croissante parallèlement au renforcement de la monarchie et en liaison avec des influences hellénistiques et lagides, pour ne pas dire égyptiennes » (*ibid.*).

On ne possède pas de renseignements dignes de foi sur la possible activité de Juba dans l'urbanisation d'autres lieux de Maurétanie, comme Tipasa (cf. **38** S. Lancel, « Tipasa de Maurétanie : histoire et archéologie, I: État des questions des origines préromaines à la fin du III<sup>e</sup> siècle », *ANRW* II 10, 2, 1982, p. 755-756). En tout cas, il faut lui attribuer la collection de bronzes réunis à Volubilis, si cette ville a été sa résidence et sa deuxième capitale dans la Maurétanie occidentale, conformément à la thèse de **39** J. Carcopino, « Volubilis, résidence de Juba et des gouverneurs romains », *Hespéris* 17, 1935, p. 1-24 = *Id.* **15**, p. 167-190). Cette thèse est suivie par **40** A. Jodin, *Volubilis, regia Iubae. Contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien*, « Publications du Centre Pierre Pâris » 14, Paris 1987, p. 312-317. En fait, à ce qu'il semble, il n'y a pas de preuves concluantes pour soutenir cette hypothèse, comme le montrent **41** H. Ghazi et Ben Maïssa, « Volubilis et le problème de *regia Iubae* », dans A. Mastino et P. Ruggeri (édit.), *L'Africa romana 10* (Atti del X convegno di studio Oristano. 11-13 dicembre 1992, coll. « Pubblicazioni del Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari » 25, Sassari 1994, p. 243-261, car si on attribue à Juba II la possession de deux capitales, ce cas serait unique en Afrique Mineure ; en outre, il n'y a pas de témoignages littéraires ou archéologiques (de la statuaire ou des sources épigraphiques) permettant d'envisager une *regia Iubae* en Volubilis. Celle-ci a été probablement une *civitas foederata*, statut incompatible avec celui d'une cité *regia* (cf. **42** M. Christol et J. Gascou, « Volubilis, cité fédérée ? », *MEFRA* 92, 1980-1981, p. 329-345).

En tout cas, Juba a contribué largement à l'apogée de la romanisation et à la diffusion de la culture grecque au nord de l'Afrique, ainsi que, à une échelle plus ou moins grande, à son développement économique. En ce sens, on sait qu'il s'est efforcé de favoriser les rapports commerciaux de Caesarea (et en général de la Maurétanie) avec des cités de l'Hispania, l'Italie et la Gaule (cf. Gsell **14**, p. 231-233).

En suivant peut-être une tradition phénicienne et carthaginoise, Juba a été également le fondateur aux « *Purpurariae insulae* » d'une industrie de teinture de pourpre, la « *purpura gae-tulica* », très appréciée à Rome (cf. Horace, *Épîtres* II 2, 181 ; Ovide, *Fastes* II 319). Pour les îles Purpuraires, nous renvoyons à **43** H. Treidler, art. « *Purpurariae insulae* », *RE* XXIII 2, 1959, col. 2020-2028. Ces îles ont été situées face aux Autololes (Pline, *Histoire Naturelle* VI 201 = F 43). Sur ce peuple, voir **44** J. Desanges, *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité*

*classique à l'ouest du Nil*, Dakar 1962, p. 208-211. Elles ont été identifiées avec l'île et les îlots de Mogador (cf. Gsell **14**, p. 233-234 ; **45** J. Desjacques et P. Koeberlé, « Mogador et les îles Purpuraires », *Hespéris* 42, 1955, p. 193-202), petite île située en face de l'actuelle cité de Essaouira, sur la côte atlantique du Maroc (cf. **46** E. Lipiński, art. « Mogador », dans *Dictionnaire de la Civilisation Phénicienne et Punique*, Paris 1992, p. 296). Certains critiques ont soutenu aussi l'identification des Purpuraires avec une partie des îles Canaries, ou avec Madeira et Porto Santo : cf. **47** E.H. Bunbury, *A History of ancient geography*, London 1879, réimpr. Amsterdam/Uithoorn 1979, t. II, p. 175-176, 202-204 ; **48** J. Álvarez Delgado, « Las "Islas Afortunadas" en Plinio », *Revista de Historia* (Universidad de la Laguna) 11, 1945, p. 26-61 ; **49** *Id.*, « Purpura gaetulica », *Emerita* 14, 1946, p. 100-127 ; **50** L. de Sagazan, « L'exploration par Juba II des îles Purpuraires et Fortunées », *Revue Maritime*, fasc. 125, 1956, p. 1113-1121 ; **51** J. Gattefossé, « La pourpre gétule, invention du roi Juba de Maurétanie », *Hespéris* 44, 1957, p. 329-334. Cependant, ces hypothèses ne sont pas acceptées aujourd'hui (cf. **52** A. Jodin, *Les établissements du roi Juba II aux îles Purpuraires [Mogador]*, Tanger 1967, p. 8-13).

Juba participait donc de l'évergétisme caractéristique des rois hellénistiques, comme l'attestent aussi d'autres renseignements :

(a) Le renseignement de Pausanias I 17, 2, selon lequel les Athéniens élevèrent une statue de Juba dans le gymnase de Ptolémée, sur l'agora, où il y avait une grande bibliothèque, peut s'expliquer par le philhellénisme de Juba et sa réputation d'homme sage et érudit, bien qu'il puisse s'expliquer aussi comme un geste de reconnaissance pour des faveurs reçues. En fait, comme l'affirme Suétone, *Auguste* 60, les rois *amici et socii* de Rome « cuncti simul aedem Iovis Olympii Athenis antiquitus inchoatam perficere communi sumptu destinaverunt ».

(b) Les magistratures honorifiques que Juba détint à Gades et à Carthago Nova, les plus importantes parmi les villes phéniciennes et puniques du sud de la péninsule ibérique, montrent qu'il a eu un rapport particulier avec l'Hispania (cf. **53** J. Mangas, « Iuba II de Mauritania, magistrado y patrono de ciudades hispanas », dans *Actas del Congreso Internacional « El Estrecho de Gibraltar »* [Ceuta, noviembre 1987], t. I: *Prehistoria e Historia de la Antigüedad*, Madrid 1988, p. 731-740). En effet, d'après Avienus, *Ora maritima* 275-283 (= T 12 c), Juba fut nommé *duovir* de Gadès, ancienne fondation phénicienne. En outre, par les documents épigraphiques (*CIL* II, 3417) et numismatiques (cf. **54** M. del Mar Llorens Forcada, *La ciudad romana de Carthago Nova: las emisiones romanas*, Universidad de Murcia, Murcia 1994, p. 65-70) on sait qu'il a été aussi *patronus*, magistrat municipal avec le rang de *duovir quinquennalis* et magistrat monétaire de Carthago Nova, fondation punique des Barcides (cf. **55** F. Beltrán Lloris, « Los magistrados monetales en Hispania », *Numisma* 28, 1978, p. 169-211 ; **56** A. Beltrán, « Iuba II y Ptolomeo, de Mauritania, *II viri quinquennales* de Carthago Nova », *Caesaraugusta* 51-52, 1980, p. 133-141 ; **57** J. Mangas, « Magistrados monetales y patronos de ciudades », dans *Homenaje al Prof. A. Galmés*, t. III, Madrid, 1987, p. 183-190). Cela dit, sa nomination comme *patronus* et *duovir* de cités de l'Hispania peut répondre aussi à des exigences du pouvoir central de Rome ainsi qu'aux rapports commerciaux entre ces villes et la Maurétanie (cf. Mangas **53**, p. 737-739 ; **58** E. Gozalbes [González *sic*] Cravioto, « Relaciones comerciales entre Carthago Nova y Mauritania durante el Principado de Augusto », *AUMur* 40, 1983, p. 13-26).

(3) Son évergétisme et son désir d'apparaître comme un roi intégrateur (imposé par Rome et dévoué à la Grèce, mais non moins descendant de Massinissa) peut expliquer en partie sa prétention à rattacher sa généalogie à Héraclès. Cette prétention semble confirmée par des monnaies qu'il a émises, le représentant avec la peau du lion de Némée ou avec d'autres attributs d'Héraclès, comme la massue ou le *scyphos* (Gsell **14**, p. 237-238), ainsi que par le témoignage de Plutarque, *Vie de Sertorius* 9 (= T 10), affirmant que son lignage était apparenté à Sophax (fils d'Héraclès et Tingis, la femme d'Antée) et à son fils Diodoros, fondateur de la dynastie des rois de Maurétanie. De cette volonté de se rattacher



à Héraclès et d'acquérir des origines divines, on a conclu à l'existence d'un culte rendu à Juba, qu'il faudrait rattacher aussi au phénomène principal de la religion indigène commune au nord de l'Afrique, à savoir le culte rendu aux rois.

**59** E. Gozalbes Cravioto [Gonzalbes *sic*], «El culto indígena a los reyes en Mauritania Tingitana. Surgimiento y pervivencia», *MHA* 5, 1981, p. 153-164, soutient que ce culte royal rendu à Juba est attesté par plusieurs indices (cf. dans le même sens Gsell **14**, p. 235):

(a) une inscription associant Juba à Jupiter et à un génie local (*CIL* VIII 20627);

(b) les témoignages d'auteurs chrétiens comme Minucius Felix (*Octav.* XXI 9 = T 9: «Iuba Mauris volentibus deus est») et Lactance (*Institutiones divinae* I 15, 8: «hac scilicet ratione Romani Caesares suos consecraverunt et Mauri reges suos... summa veneratione coluerunt, ut... Mauri Iubam») [Nous pourrions ajouter Isidore, *Étymologies* VIII 11, 1: «quos pagani deos adserunt... ut... apud Mauros Iuba.» Il faut remarquer cependant que la divinisation d'hommes est devenue un simple *topos* évhémériste chez ces auteurs chrétiens: cf. **60** K. Thraede, art. «Euhemerismus», *RAC* VI, 1966, col. 877-890, notamment col. 888 *sq.*];

(c) le fait que Lucceius Albinus, procurateur impérial des deux Maurétanies, avait tenté de s'attirer les Mauritaniens en adoptant les insignes royaux et le nom de Juba (Tacite, *Histoires* II 58).

En revanche, **61** F. Decret et M. Fantar, *L'Afrique du Nord dans l'antiquité*, Paris 1981, p. 256-259 (qui renvoient à **62** G. Camps, «L'inscription de Béja et le problème des *Dii Mauri*», *RAf* 98, 1954, p. 233-261), remarquent comment l'onomastique libyenne permet très souvent de constater que les rois prennent des noms de divinités: ce serait le cas de Juba I<sup>er</sup> et de son fils. Par conséquent, dans l'inscription citée, une divinité portant le nom de Juba est invoquée en même temps que Jupiter et les «*dii Ingirozoglezim*» (cf. **63** J.B. Keune, art. «Iuba» 4, *RESuppl.* III, 1918, col. 1302-1303).

**B. Œuvre.** On peut affirmer que Juba a écrit en grec, d'après le témoignage fourni par Plutarque, *Vie de César* 55, 3 = T 2 a: Ἑλλήνων τοῖς πολυμαθεστάτοις ἐναρίθμιος... συγγραφεῦσιν; *Id.*, *Comparaison de Pélopidas et de Marcellus* 1, 8 = F 25: τῶν Ἑλληνικῶν Ἰόβα τῷ βασιλεῖ πιστεύομεν. Comme le remarque **64** J. Desanges, «Les sources de Pline dans sa description de la Troglodytique et de l'Éthiopie (*NH* 6, 163-97)», dans J. Pigeaud et J. Oroz (édit.), *Pline l'Ancien témoin de son temps*, coll. «Bibliotheca Salmanticensis», *Estudios* 87, Salamanca/Nantes 1987, p. 277-292, notamment p. 282 *sq.* et n. 29 (cf. **65** J. André, «Erreurs de traduction chez Pline l'Ancien», *REL* 37, 1959, p. 203-215), Juba devait connaître le grec mieux que Pline, qui le cite toujours parmi les *auctores externi*. Mais il maîtrisait aussi le punique (cf. Ammien Marcellin XXII 15, 8 = F 38 b = *FGrHist* 764 F 19 a; Solin XXXII 2 = *FGrHist* 764 F 19 b) et, bien sûr, le latin.

Juba n'a pas été un philosophe proprement dit. Cependant, nos témoignages s'entendent à le décrire comme un homme cultivé et savant: cf. Plutarque, *Vie de Sertorius* 9, 10 (= T 10): Ἰόβα... τοῦ πάντων ἱστορικωτάτου βασιλέων; Plutarque, *Vie de Marc-Antoine* 87, 2 (= T 3 b): Ἰόβα τῷ χαριεστάτῳ βασιλέων; Athénée III 25, 83 b (= T 12 a): ἄνδρα πολυμαθέστατον; Pline, *Histoire Naturelle* V 16 (= T 12 b): «studiorum claritate memorabilior etiam quam regno»; Avienus, *Ora maritima* 280 (= T 12 c): «litterarum semper in studio Iuba»; Ampelius, *Liber memorialis* 38, 2: «Iuba rex litteratissimus». D'après Plutarque, *Vie de César* 55, 3 (= T 2 a), Juba devait l'ampleur de sa culture à son séjour à Rome, mais cet avis doit être nuancé, car, comme le remarque à juste titre **66** J.

Desanges, « L'hellénisme dans le royaume protégé de Maurétanie (25 av. J.-C.-40 ap. J.-C.) », *BACTH* (b) 20-21, 1984-1985, p. 53-61, la famille royale de Numidie était très cultivée et très hellénisée depuis le début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Juba était un auteur polygraphe (T 1 = la *Souda*, s.v. « Ἰόβας », I 399, t. II, p. 638, 9 Adler: ἔγραψε πάνυ πολλά), si bien qu'il a même cultivé quelquefois la poésie. En effet, Athénée VIII, 31, 343 e-f (= F 104), cite une épigramme de Juba adressée à l'acteur Leonteus à propos d'une représentation de l'*Hypsipyle*; cf. 67 A.-M. Desrousseaux, « Une épigramme du roi Juba (*FHG* III p. 483, fr. 83) », dans *Mélanges dédiés à la mémoire de F. Grat*, t. I: *Antiquité, Moyen âge, Islam*, Paris 1946, p. 27-30, avec texte, traduction et commentaire). Mais celui-ci a été notamment un compilateur dans les domaines les plus divers, à la manière d'Alexandre de Milet, dit *Polyhistôr* (cf. Jacoby 5, t. III a, p. 317-319; ⇨A 118). Cela dit, malgré son savoir encyclopédique, il a été plus crédule que critique.

Les écrits de Juba devaient contenir, selon les goûts de l'époque, un grand nombre de références de tout genre et des renseignements sur des choses prodigieuses (*mirabilia*). Pour les élaborer, l'auteur a eu à sa disposition des collaborateurs ainsi qu'une bonne bibliothèque, comprenant des manuscrits grecs, latins et puniques (cf. Gsell 14, p. 253).

Grâce aux commentateurs d'Aristote, on sait que Juba éprouva un grand intérêt pour réunir des « écrits pythagoriciens » (cf. Élias, *In Aristotelis Categorias comm.*, p. 128, 5 sqq. Busse = T 11; Olympiodore, *Prolegomena*, p. 13, 13 sqq. Busse; Schmid 12, t. II 1, p. 376 sq. n. 9, p. 403 n. 1; 68 P. M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, t. II: *Notes*, Oxford 1972, p. 481-482, n. 151; 69 C. W. Müller, « Die neuplatonischen Aristoteleskommentatoren über Ursachen der Pseudepigraphie », *RhM* 112, 1969, p. 120-126). D'après 70 W. Burkert, « Zur geistesgeschichtlichen Einordnung einiger Pseudopythagorica », dans *Pseudepigrapha I: Pseudopythagorica - Lettres de Platon. Littérature pseudépigraphe juive*, coll. « Entretiens sur l'Antiquité Classique » 18, Vandœuvres-Genève 1972, p. 25-55, notamment p. 43, l'idée que les écrits pseudo-pythagoriciens qui nous sont parvenus ont quelque rapport avec le recueil de Juba n'est nullement démontrable.

A ce qu'il semble, Juba s'est servi aussi de certains des « libri Punici » qui, d'après Salluste, *Bellum Jugurthinum* 17, 7, ont appartenu à son grand-père Hiempsal et qui ont fait partie très probablement des bibliothèques de Carthage que le Sénat romain confia aux rois de Numidie (cf. Pline, *Histoire Naturelle* XVIII 22). A ce sujet, voir 71 V. J. Matthews, « The Libri Punici of King Hiempsal », *AJPh* 93, 1972, p. 330-335.

Enfin, Juba a pu disposer aussi de renseignements de première main: par exemple, d'après nos témoignages, il organisa des expéditions pour étudier l'origine du Nil (F 38 a) ou l'archipel des Canaries (F 44).

De cette œuvre vaste et variée, seuls environ cent fragments nous sont parvenus, possédant une valeur très diverse. A ces fragments il faut peut-être ajouter certains passages de Pline, Plutarque ou Élien qui proviennent très probablement de Juba, bien que celui-ci n'y soit pas cité nommément. Pour montrer l'ampleur des intérêts culturels de Juba, nous groupons les titres connus dans les sections suivantes :

## A. COMPILATIONS DE CARACTÈRE GÉOGRAPHICO-HISTORIQUE

On ne peut pas déterminer avec certitude si Juba eut dans l'esprit un ample projet ethnographique, mais les quelques fragments conservés semblent bien l'indiquer. Il a écrit en effet des ouvrages concernant une grande partie du monde habité : Europe (Rome), Afrique et Asie. A ce que l'on peut savoir, presque tous ces ouvrages incluaient des digressions ethnographiques contenant une riche information sur l'histoire naturelle.

(1) Ἀραβικά (?). Le titre *Arabica* (cf. Pline, *Histoire Naturelle* IX 115 : «Juba tradit Arabicis» = F 71) semble plus approprié et plus accordé à la tradition ethnographique grecque que celui de Περὶ Ἀραβίας (cf. aussi *De expeditione Arabica*, chez Pline, *Histoire Naturelle* VI 141 = F 1) pour l'écrit de Juba sur l'Arabie. Auguste a probablement confié à Juba la rédaction de cet ouvrage à l'occasion de la campagne en Orient de C. César (cf. Pline, *Histoire Naturelle* XII 56 = F 2; XXXII 10 = F 3 : «Juba in iis voluminibus, quae scripsit ad C. Caesarem Augusti filium de Arabia»), campagne à laquelle Juba lui-même a peut-être pris part (cf. Gsell **14**, p. 223, 266-267). Il ne s'agissait pas, à ce qu'il semble, d'une monographie historique sur cette expédition, comme on pourrait le conclure à partir du témoignage de Pline, mais plutôt d'une compilation livresque faite dans le dessein de renseigner le prince sur la géographie, l'ethnographie et l'histoire de l'Arabie (cf. Desanges **63**, p. 279; Jacoby **11**, col. 2391).

Les fragments conservés permettent d'affirmer que l'œuvre couvrait un territoire plus vaste que celui indiqué par le titre. En effet, on y décrivait les côtes qui vont de l'Inde jusqu'au golfe Persique (F 1, 28-29) et celles qui bordent la mer Rouge (F 34-37). On y accordait vraisemblablement une importance considérable aux grandes voies commerciales, depuis l'Inde jusqu'au Nil. D'après Pline, *Histoire Naturelle* VI 175 (= F 35), Juba affirmait que l'océan Atlantique s'étendait jusqu'au promontoire Mossylique (Ras Antarah ?). Aux yeux de Desanges **63**, p. 280, cela traduit «une vision de l'Afrique particulièrement archaïque qui attribue à ce continent une forme triangulaire». Dans ce triangle, un côté représenterait le littoral de la Méditerranée, un autre celui de la mer Rouge et de l'océan Indien, le troisième enfin (le plus large) représenterait la côte atlantique. Malgré son archaïsme, d'après **72** J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique* (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.), coll. «École Française de Rome» 38, Roma 1978, p. 60, cette vision présentait «l'avantage de prolonger idéalement “ses Maurétanies” jusqu'à faire face à l'Inde».

Outre les renseignements géographiques, cet écrit contenait aussi de nombreux renseignements zoologiques (F 3, 40, 57, 58, 70, 71), botaniques (F 2, 62-69) et minéralogiques (F 72-79). Pline a utilisé sans doute les *Arabica* de Juba comme la source principale pour la description de cette zone, en particulier de la côte africaine de la mer Rouge ou Troglodytique (cf. Pline, *Histoire Naturelle* VI 170 = F 34). A son tour, Juba utilisa comme source les historiens d'Alexandre, notamment Onésicrite (F 28 = *FGrHist* 134 F 28), Néarque (F 29 = *FGrHist* 133

F 1 h = *FGrHist* 134 F 30), ainsi que, d'après Desanges **63**, p. 279 sq., 283, des auteurs alexandrins de « Traités de la mer Érythrée ».

Cf. **73** J. Campos Daroca et J.L. López Cruces, « Fragmentos de historiadores griegos sobre Arabia », dans A. Escobedo Rodríguez (édit.), *Homenaje a la profesora Elena Pezzi*, Granada 1992, p. 283-298, notamment p. 291.

(2) Περὶ Ἀσσυρίων. Cet écrit comprenait deux livres (Tatien, *Adv. Graec.* 36 = F 4 = Bérose, *FGrHist* 680 T 2) et dérivait des Βαβυλωνιακά de Bérose (⇒B 26, p. 104 ; Schmid **12**, t. II 1, p. 226, 402 n. 10). Outre le témoignage de Tatien, nous ne possédons peut-être qu'un fragment très court (F 59) de cet ouvrage, qui a beaucoup contribué, avec les Χαλδαιικά d'Alexandre Polyhistor (*FGrHist* 273 F 79-81), à la célébrité de Bérose (cf. Jacoby **11**, col. 2389 ; *Id.* **5**, t. III a, p. 328).

(3) Λιβυκά. Juba est l'auteur aussi d'un ouvrage sur la Libye, en au moins trois livres (cf. le Pseudo-Plutarque, *Parall. Min.* 23, 311 b-c = F 5). Athénée III 25, 83 a-c (= F 6), prétend que le titre de cet ouvrage était Περὶ Λιβύης (συγγράμματα), mais nous inclinons plutôt pour le titre *Libyca*, que donne le Pseudo-Plutarque. Grâce au passage d'Athénée, on sait que Juba connaissait le *Périple* d'Hannon (*GGM* I, p. XVIII-XXXIII, 1-14), et on peut supposer qu'il a collaboré à sa popularité. En effet, Athénée fait référence à un ouvrage de Juba intitulé *Errances d'Hannon* (ταῖς Ἄννωνος πλάναις), ce qui suggère à Matthews **71**, p. 333-334, que cet ouvrage était indépendant des *Libyca* et que son auteur l'a composé sur la base de la version punique originale du *Périple*. Desanges **72**, p. 60-61, déclare aussi dans le même sens : « Il est vrai que le titre même choisi par Juba montre qu'il devait s'agir d'une œuvre romanesque de tradition hellénistique..., une sorte de pendant aux *Errances d'Ulysse dans la mer Extérieure* imaginées par Cratès de Pergame ».

C'est peut-être dans les *Lybica* que les apports originaux de Juba furent les plus nombreux. Il devait y inclure une section mythologique, par exemple sur Héraclès et Tingé (T 10), ou sur Diomède (F 5), bien que la géographie et l'histoire naturelle aient sans doute constitué les matières principales.

En ce qui concerne les renseignements géographiques fournis par cet écrit, on peut citer la description des montagnes de l'Atlas, rapportée par Pline, *Histoire Naturelle* V 16 = F 42 (cf. **74** R. Thouvenot, « La connaissance de la montagne marocaine chez Pline l'Ancien », *Hespéris* 26, 1939, p. 113-121), la description des îles de Maurétanie, c'est-à-dire des Purpuraires (cf. Pline, *Histoire Naturelle* VI 201 = F 43), celle de l'archipel des Canaries (cf. Pline, *Histoire Naturelle* VI 203-205 = F 44) et peut-être aussi celle des côtes du continent (cf. Gsell **14**, p. 262).

Juba plaçait les sources du Nil dans l'Atlas (cf. Pline, *Histoire Naturelle* V 51-54 = F 38 a). Les critiques ont soupçonné dans cette opinion la prétention de Juba à se rattacher culturellement à l'Égypte (cf. Braund **24**, p. 177), voire un intérêt politique, car son explication de l'origine du Nil semble une preuve de l'union étroite qu'il supposait entre l'occident et l'orient de l'Afrique, union qui répondait aux désirs d'Auguste d'assurer la cohésion de l'Empire (cf. **75** D. Bonneau, *La crue du Nil, divinité égyptienne, à travers mille ans d'histoire (332 av.-641 ap. J.-C.)*, d'après les auteurs grecs et latins, et les documents des époques ptolémaïque, romaine et byzantine, coll. « Études et Commentaires » 52, Paris 1964, p. 147-149, avec quel-

ques graves erreurs). Juba estimait que cette origine était démontrée par la similitude de certains animaux (notamment le crocodile) et plantes existant sur le Nil et dans les fleuves de l'Atlas (F 38 a = Pline, *Histoire Naturelle* V 51: « Nilus... originem, ut Juba rex potuit exquirere, in monte inferioris Mauretaniae non procul oceano habet »). Mais il est possible aussi que Juba ait fondé ses recherches notamment sur des sources littéraires puniques, c'est-à-dire sur les « libri punici » cités plus haut (cf. Ammien Marcellin XXII 15, 8 = F 38 b = *FGrHist* 764 F 19 a : « rex... Iuba, Punicorum confisus textu librorum, a monte quodam oriri eum [scil. Nilum] exponit, qui situs in Mauritania despectat Oceanum » ; Solin XXXII 2 = *FGrHist* 764 F 19 b : « Originem habet a monte inferioris Mauretaniae, qui Oceano propinquat, hoc adfirmant Punici libri, hoc Iubam regem accipimus tradidisse »). L'hypothèse de Juba remonte à Promathos (ou Promachos) de Samos, cité par Aristote, *Météorologiques* I 13, 350 b 10-15 ; et par le Pseudo-Aristote, *De inundatione Nili* (fr. 248, p. 194 Rose = 695, p. 749 b Gigon = *FGrHist* 646 F 1, 5 ; cf. 76 D. Bonneau, « Liber Aristotelis de Inundatione Nili », *Texte, Traduction, Étude*, coll. « Études de papyrologie » 9, Le Caire 1971, p. 5, § 7), qui est une traduction latine du XIII<sup>e</sup> siècle d'un opuscule grec perdu (≈C 36, p. 199-201, avec la bibliographie détaillée sur son attribution). Aristote attribuait à ce personnage l'hypothèse selon laquelle l'origine du Nil s'expliquait par la fonte des neiges couvrant les Monts d'Argent en Afrique nord-occidentale (cf. 77 F. Gisinger, art. « Promathos », *RE* XXIII 1, 1957, col. 1285-1286 ; 78 S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, t. I, Bari 1974<sup>4</sup>, p. 130-131, 196-199 et n. 139 [p. 564], 148 [p. 568], 182 [p. 584-586], 183 [p. 586]). Avec Juba donc l'hypothèse de l'origine occidentale du Nil fut renforcée. Son opinion fut reprise par Pline, qui a collaboré à sa divulgation, ainsi que par Ammien Marcellin. On trouve aussi des réminiscences de cette opinion chez Vitruve VIII 2, 6-7, Pausanias I 33, 6, Dion Cassius LXXV 13, Solin XXXII 2-4. Enfin, les géographes romains des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, comme Iulius Honorius (*GLM* 52, 1) et Orosius (*GLM* 60, 1 *sqq.*), ont repris aussi cet avis (cf. 79 E. Honigmann, art. « Libye » 2, *RE* XIII 1926, col. 149-202, notamment col. 162-165).

En ce qui concerne l'archipel des Canaries, il faut remarquer tout d'abord qu'à la suite des guerres puniques et de l'abandon par les Carthaginois des routes atlantiques qui en fut la conséquence, un renouveau de la légende des « Fortunatae insulae » s'est produit. Sur les aspects mythiques de ces îles, voir 80 G. Amiotti, « Le Isole Fortunate : mito, utopia, realtà geografica », dans M. Sordi (édit.), *Geografia e storiografia nel mondo classico*, Milano, 1988, p. 166-177 ; 81 M. Martínez Hernández, « Canarias en la Antigüedad : Mito y Utopía », dans *Historia de Canarias*, Las Palmas 1991, p. 21-40 ; 82 Id., *Canarias en la mitología. Historia mítica del Archipiélago*, La Laguna 1992. Juba (sur l'ordre et avec le soutien d'Auguste ?) a envoyé une expédition dans l'archipel (cf. Pline, *Histoire Naturelle* VI 203 = F 44 : « Iuba de Fortunatis ita inquisivit »). Il incorpora les résultats scientifiques de cette expédition dans ses *Libyca*, d'où Pline, *Histoire Naturelle* VI 202-205 (= F 44) les a tirés. Dès lors, l'identification entre les « Fortunatae insulae » et les Canaries (appelées aujourd'hui « Islas afortunadas ») est devenue commune.

Il y a une bibliographie considérable concernant les recherches de Juba sur l'archipel des Canaries et l'identification de ses îles : cf. J. Álvarez Delgado 48, p. 34-47 ; 83 A. García Bellido, *Las islas atlánticas en el mundo antiguo*, Las Palmas de Gran Canaria 1967 ; 84 P. Schmitt, « Connaissance des îles Canaries dans l'Antiquité », *Latomus* 27, 1968, p. 362-391 ; 85 J.M. Blázquez, « Las islas Canarias en la antigüedad », *AEAtl* 23, 1977, p. 35-50 ; 86 A. Cabrera, *Las islas Canarias en el mundo clásico*, Las Palmas de Gran Canaria 1988 ; 87 A. Díaz Tejera, « Las Canarias en la Antigüedad », dans *Canarias y América*, Madrid 1988, p. 13-32 ; 88 E. Gozalbes [Gonzalbes sic] Cravioto, « Sobre la ubicación de las Islas de los Afortunados en la antigüedad clásica », *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid/Las Palmas) 35, 1989, p. 17-43.

Plusieurs fragments sur l'histoire naturelle appartiennent aussi aux *Libyca*, en particulier les fragments relatifs à la vie et aux habitudes des éléphants et des lions (F 47-56), où l'on trouve des légendes et des anecdotes curieuses. Juba traitait aussi dans son ouvrage des questions de botanique : ainsi, d'après lui (*ap.*

Athénée), les Grecs devaient la connaissance du citron à Héraclès, parce que les célèbres pommes d'or, rapportées du jardin des Hespérides, n'étaient que les fruits du citronnier.

Enfin, Pline a emprunté aux *Lybica* (ainsi qu'aux *Arabica*) beaucoup de renseignements sur l'histoire naturelle, bien qu'il ne semble pas possible de déterminer le nombre et l'extension de ces emprunts, comme l'ont prétendu **89** P. Ahlgrimm, *De Iuba Plinii auctore in naturalis historiae de animalibus libris*, Schwerin 1907, pour la zoologie, et **90** J. G. Sprengel, «Die Quellen des älteren Plinius im 12. und 13. Buch der Naturgeschichte», *RhM* 46, 1891, p. 54-70, notamment p. 62 *sqq.*, pour la botanique (cf. Gsell **14**, p. 273 n. 6).

(4) Ῥωμαϊκὴ ἱστορία. Ce titre nous est connu par Étienne de Byzance, *Ethnica*, s.v. Ἀβοριγῖνες, p. 7, 18 *sq.* Meineke (= F 9), *ibid.*, s.v. Ὠστία, p. 712, p. 15 *sq.* Meineke (= F 10; cf. *ibid.*, s.v. Νομαντία, p. 478, 1 *sq.* Meineke = F 12), qui cite aussi l'ouvrage, comprenant probablement deux livres, portant un autre titre: Ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία. Il semble sûr qu'il s'agissait d'un ouvrage historique, qui fut peut-être utilisé par Plutarque (cf. **91** F. Reuss, *De Iubae regis historia romana a Plutarcho expressa*, Wetzlar 1880), Appien et Dion Cassius (cf. **92** L. Keller, *De Iuba Appiani Cassique Dionis auctore*, Diss. Marburg 1872; **93** H. Haupt, «König Iuba und Dio Cassius», *Philologus* 40, 1881, p. 378-380). Pour les coïncidences entre les fragments qui nous sont parvenus et certains passages de Denys d'Halicarnasse, voir **94** A. Kiessling, «Iuba und Dionysius von Halikarnass», *RhM* 23, 1868, p. 672-673.

#### B. ÉCRITS SUR LA BOTANIQUE

(5) Περὶ εὐφορβίου (?). D'après le témoignage de Pline, *Histoire Naturelle* V 16, 3 (cf. Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos* IX 4, t. XIII, p. 271 Kühn = F 8 a), Juba consacra un traité particulier («privatim dicato volumine») à la plante *euphorbea* que Juba lui-même aurait découverte, d'après Pline, *Histoire Naturelle* XXV 78 (= F 7), «à l'endroit même où s'arrête la nature» (Pline, *Histoire Naturelle* XXVII 2), chez les Autololes, d'après Dioscoride, *Matière médicale* III 82, 1-3, t. II, p. 98 Wellmann (= F 8 b). Juba donna à cette plante le nom de son médecin Euphorbos, le frère d'Antonius Musa (le médecin d'Auguste), à qui Pline, *Histoire Naturelle* V 16 (= F 42) attribue aussi la découverte.

Juba décrivait les propriétés thérapeutiques de la plante en question (cf. Pline, *Histoire Naturelle* XXV 78, 143; XXVI 54, 118; cf. Desanges **21**, p. 142-143 [commentaire de V 16, 3]), qui a été appelé par la suite *euphorbea* (*euphorbia resinifera*; cf. **95** J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, coll. «Études et commentaires» 23, Paris 1956, p. 130; **96** Id., *Les noms de plantes dans la Rome Antique*, «Collection d'Études Anciennes», Paris 1985, p. 99).

Il n'est pas impossible que cet écrit ait fait partie des *Libyca* (cf. Susemihl **10**, t. II, p. 412; Jacoby **5**, t. III a, p. 329). D'après **97** P. Pédech, «Un texte discuté de Pline. Le voyage de Polybe en Afrique (N. H. V, 9-10)», *REL* 33, 1955, p. 318-332, notamment p. 325-327, 330, 332, la relation du voyage de Polybe en Afrique telle que Pline la présente contient des détails qui semblent dériver du traité de Juba sur l'*euphorbe*.

C. ÉCRITS SUR L'HISTOIRE DE LA CULTURE (*SENSU LATO*) ET DE L'ART

(6) Ὅμοιότητες (Athénée IV 70, 170 d-e = F 14) ou Περὶ ὁμοιοτήτων (Hésychius d'Alexandrie, *Lexicon*, s.v. καρτή (900), t. II, p. 417 Latte = F 13 a). Cet ouvrage, comprenant au moins quinze livres (F 13 a), était un recueil de similitudes notamment (non exclusivement) gréco-latines: Juba y mettait en parallèle des habitudes, des institutions, ou des questions linguistiques, tout en essayant d'ordinaire de défendre leur origine hellénique. L'écrit, dont la source principale a été probablement Varron avec des additions ou des corrections remontant à Denys d'Halicarnasse (cf. Schmid 12, t. I 1, p. 513 n. 3, 523) ou à Sulpicius Galba (F 24), a été utilisé par Plutarque (cf. 98 A. Barth, *De Iubae Ὅμοιότησιν a Plutarcho expressis in quaestionibus Romanis et in Romulo Numaque*, Diss. Göttingen 1876), par Athénée et par les lexicographes anciens.

(7) Θεατρικὴ ἱστορία (Athénée IV 77, 175 d = F 15 a ; T 15 ; F 19), Περὶ τῆς θεατρικῆς ἱστορίας (scholies sur Aristophane, *Thesmophories* 1175 = F 18) ou Θεατρικά (Hésychius d'Alexandrie, *Lexicon*, s.v. κλώπεια [3074], t. II, p. 492 Latte = F 17). Comprenant au moins 17 livres (cf. Photius, *Bibl., cod.* 161, 104 b, 35 sq., p. 128 Henry = T 15), cet ouvrage était probablement l'ouvrage de Juba le plus connu d'Athénée (cf. 99 G. Zecchini, *La cultura storica di Ateneo*, Milano 1989, p. 194, n. 185 ; p. 248 n. 38). Les fragments qui nous sont parvenus concernent notamment les instruments de musique. Juba a eu comme source un Aristoclès auteur d'écrits sur la musique, peut-être Aristoclès de Messine (⇒A 369, p. 383).

(8) Περὶ γραφικῆς (Photius, *Bibl., cod.* 161, 103 a, 31 sq., p. 123 sq. Henry = T 15 ; Harpocraton, s.v. Πολύγνωτος = F 21). C'est sans doute le même ouvrage qu'Harpocraton, s.v. Παρράσιος (= F 20), cite aussi comme Περὶ ζωγράφων, en au moins huit livres. Müller 3, t. III, p. 481, présente les fragments conservés (concernant Polygnotos et Parrhasios) sous la rubrique Περὶ γραφικῆς καὶ περὶ ζωγράφων.

## D. ÉCRITS GRAMMATICaux

(9) Περὶ φθορᾶς λέξεως (cf. la *Souda*, s.v. σκομβρίσαι, Σ 652, t. IV, p. 384, 3 Adler = F 22) en au moins deux livres. Il s'agissait probablement d'un ouvrage de lexicographie où l'auteur enregistrait les changements de sens de certains mots. C'est peut-être cet ouvrage que visent les critiques de Didyme (⇒D 106) adressées à Juba (cf. la *Souda*, s.v. Ἰόβας, I 399, t. II, p. 638 Adler = T 1 ; cf. 100 M. Schmidt, *Didymi Chalcenteri grammatici Alexandrini fragmenta quae supersunt omnia*, Lipsiae 1854, p. 15 sqq.).

## E. ATTRIBUTIONS FAUSSES OU DOUTEUSES

(10) Φυσιολογίαi (?). Le témoignage de Fulgence, *Myth.* II 1, 40 Helm (= F 103 : « sicut Juba in Fisiologis refert »), est sans doute faux (cf. Susemihl 10, t. II, p. 412, n. 360 ; Jacoby 11, col. 2395 ; Gsell 14, p. 261, n. 3 ; Jacoby 5, t. III a, p. 357).

(11) Sur la base de *Geoponica* XV 2, 21 (= F 61), où on cite Juba à propos de l'apiculture, Müller 3, t. III, p. 481, suggéra que Juba écrivit aussi sur l'agri-

culture. Mais cela n'est nullement sûr (cf. Susemihl **10**, t. II, p. 412 n. 360; Jacoby **11**, col. 2395). Cela dit, il n'est pas impossible que l'agriculture ait fait partie des matières traitées dans les *Libyca*.

(12) Θηριακός. Il est difficile d'attribuer à Juba un écrit portant ce titre, sur la base de la scholie sur Nicandre, *Theriaca* 715 a, p. 262, 6 sq. Crugnola (= F 102), où le nom Ἰόβας est une conjecture.

**C. Postérité.** Nos renseignements sur l'influence réelle (directe ou indirecte) de l'œuvre de Juba sur la littérature postérieure (cf. Gsell **14**, p. 272-276) se révèlent très déficients. Il n'est pas facile d'arriver à des conclusions suffisamment fondées, ce qui explique en partie la rareté des études sur cette question. Cependant, on peut supposer que Juba est la source d'un nombre considérable de passages où il n'est pas cité, mais qui remontent à lui. Ces textes pourraient être ajoutés en appendice («Anhang») aux fragments conservés. En particulier, Pline et Plutarque lui doivent une grande partie de leurs références concernant la géographie et l'histoire naturelle. Quant à Pline, Juba apparaît comme l'une des sources des livres V, VI, VIII, X, XII, XIII, XIV, XV, XXV, XXVI, XXVIII, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXVI et XXXVII de l'*Histoire Naturelle*. En ce qui concerne Plutarque, **101** W. C. Helmbold et E. N. O'Neil, *Plutarch's quotations*, coll. «Philological Monographs published by the APhA» 19, Baltimore 1959, p. 49 sq., relèvent une vingtaine de citations de Juba dans ses œuvres. Il est probable que certains naturalistes comme Alexandros de Myndos (⇒A 119, p. 146) et, par son intermédiaire, Élien (⇒A 62, p. 80), se soient servis aussi de l'œuvre de Juba, en particulier des *Libyca*, en ce qui concerne la vie et les habitudes des éléphants et d'autres animaux de l'Afrique du Nord (cf. **102** M. Wellmann, «Juba, eine Quelle des Aelian», *Hermes* 27, 1892, p. 389-406; Schmid **12**, t. II 2, p. 787, 789). Il est possible aussi qu'Alexandros de Myndos ait servi de source intermédiaire à Philostrate dans les passages de la *Vie d'Apollonios de Tyane* où Juba est cité à propos des éléphants (II 13 = F 50; II 16 = F 52; cf. Gsell **14**, p. 275). Pour l'influence de Juba sur Sopatros d'Apamée (Ἐκλογαὶ διάφοροι) et sur un certain Rufus (Μουσικὴ ἱστορία), voir Schmidt **12**, t. II 2, p. 1086 et p. 871 n. 3.

**D. Iconographie.** On possède de nombreuses représentations de Juba, grâce à divers documents :

(1) Monnaies : cf. Mazard **22**, n<sup>os</sup> 125-397; **103** D. Salzmann, «Zur Münzprägung der mauretanischen Könige Juba II. und Ptolemaios», *MDAI (M)* 15, 1974, p. 174-183. Sur les renseignements fournis par les monnaies de Juba, voir aussi **104** D. Fishwick, «Le culte impérial sous Juba II et Ptolémée de Maurétanie. Le témoignage des monnaies», *BACTH* 19 B, 1983, p. 225-233; **105** M. Coltelloni-Trannoy, «Le monnayage des rois Juba II et Ptolémée de Maurétanie : image d'une adhésion réitérée à la politique romaine», *Karthago* 24, 1988-1989, p. 45-53; **106** H. R. Baldus, «Eine antike Elefanten-Dressur. Zu einem Münzbild König Jubas II», *Chiron* 20, 1990, p. 217-220; **107** J. Alexandropoulos, «Note sur une monnaie à l'effigie de Juba II», dans J. M. Blázquez et S. Moreno (édit.),



*Alimenta. Estudios en homenaje al Dr. Michel Ponsich, Gerión Anejos III*, Madrid 1991, p. 115-118.

(2) Statuaire: On trouve peut-être une représentation de Juba dans un bronze de Volubilis, ainsi que dans plusieurs bustes en marbre, conservés au Musée de Cherchel (cf. Gsell **34**, p. 47-52), au Musée du Louvre (cf. **108** E. Boucher-Colozier, «Quelques marbres de Cherchel au Musée du Louvre», *Libyca* 1, 1953, p. 23-28), à la glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague et au Musée du Prado à Madrid (**109** A. Blanco et M. Lorente, *Museo del Prado. Catálogo de la escultura*, Madrid 1969, p. 113, n° 385, lámina 13). Cependant, l'identification de ces pièces est discutée.

Cf. **110** F. Poulsen, «Porträtkopf eines numidischen Königs», *SO* 3, 1925, p. 1-12, notamment p. 4; **111** R. Thouvenot, «Bronzes d'art trouvés au Maroc», *CRAI*, 1945, p. 592-605; **112** R. Bloch, «Une tête de Juba II, trouvée à Tigava», *CRAI*, 1946, p. 109-112; **113** J. Carcopino, «Notes sur les deux bustes trouvés à Volubilis», *Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine* 68, 1953, p. 61-85; **114** J. Baradez, «Un grand bronze de Juba II, témoin de l'ascendance mythique de Ptolémée de Maurétanie», *BAM* 4, 1960, p. 117-132; **115** G. M. A. Richter, *The portraits of the Greeks*, London 1965, p. 280 sq.; **116** Ch. Boubepiccot, *Les bronzes antiques du Maroc*, t. I: *La statuaire*, Rabat 1969, p. 69 sqq.; **117** K. Fittschen, «Bildnisse numidischer Könige», dans H. G. Horn et C. B. Rüter **36**, p. 209-226; Ghazi et Ben Maïssa **41**, p. 257-258.

JOSÉ MARÍA CAMACHO ROJO et PEDRO PABLO FUENTES GONZÁLEZ.

#### 42 JULIA DOMNA RE 56

ca 170 -217

Seconde épouse de l'empereur Septime Sévère et mère des empereurs Caracalla et Géta, plutôt connue par les textes littéraires sous le nom de Julia, éventuellement suivi de son titre (*Augusta*, Αὐγουστα ou Σεβαστή), et sous le nom de Julia Domna par les inscriptions (cf. **1** G. Herzog, art. «Iulius» 566, *RE* X 1, 1917, col. 926-927). Elle a joué dans les domaines politique et culturel un rôle de premier plan qui lui valut l'appellation, exceptionnelle pour une femme de l'Antiquité, de «philosophe».

Le gentilice Julius indique que sa famille a reçu fort tôt la citoyenneté romaine, sans doute à l'époque augustéenne (cf. **2** F. Ghedini, *Giulia Domna tra Oriente ed Occidente. Le fonti archeologiche*, coll. «La Fenice, collana di Sc. dell'arte» 5, Roma 1984, XII-235 p., 2 pl., p. 4 n. 21). Quant à l'étymologie du *cognomen* Domna, elle reste discutée. Les Romains y ont souvent vu, à tort, la contraction de *Domina*; en fait, d'après **3** A. Birley, *The African emperor Septimius Severus*, London 1988, p. 72, elle est à rattacher à l'arabe *dumayna*, diminutif archaïque de *Dimna*, en rapport avec la couleur noire. **4** E. Kettenhofen, «Die syrischen Augustae in der historischen Überlieferung, Ein Beitrag zum Problem der Orientalisierung», coll. «Antiquitas» 3, 24, Bonn 1979, p. 76-78, examine les différentes étymologies proposées.

**Études d'orientation.** La synthèse de Herzog **1** est toujours utile, mais il faut compléter avec les travaux plus récents de Birley **3**, notamment p. 68-80, et de Kettenhofen **4** dont les pages 9-143 sont consacrées à Julia Domna. Ce dernier ouvrage contient en outre une riche bibliographie, p. XIII-XXXIII, et, p. 299-309, un relevé de toutes les inscriptions qui concernent le personnage. La monogra-